

EXCLU NR. Massacre de Maillé : le parquet allemand classe l'affaire sans suite

Publié le 11/01/2017 à 17:47 | Mis à jour le 02/06/2017 à 05:02



Après avoir assassiné 123 personnes, les soldats Allemands ont brûlé des bâtiments à Maillé.

Après 12 ans d'investigations sur le massacre du 25 août 1944 à Maillé, le parquet allemand n'a pas trouvé de coupable ni de preuves. Il classe donc l'affaire sans suite.

Difficile à croire : l'affaire du massacre de Maillé est classée sans suite par le parquet allemand de Dortmund. Celui-ci vient de l'écrire à l'avocat des 32 parties civiles françaises représentées par Me Marc Morin, avocat au barreau de Tours.

Aucun auteur encore en vie n'ayant pu être identifié, j'ai classé l'enquête sans suite (...)", écrit-il.

Le magistrat allemand évoque bien 14 inculpés pour participation à ce massacre mentionnés sur une liste des Nations Unies de 1945 :

Quatre inculpés ont pu être identifiés, ils étaient toutefois tous soit décédés soit tombés durant la Seconde guerre mondiale. Les autres personnes n'ont pu être identifiées".

Avec une certaine précision, le parquet spécialisé allemand cite bien 11 unités présentes dans le secteur au moment du drame, dont la principale suspectée, la 17^{ème} division SS.

Les enquêtes n'ont révélé aucun indice qui permettrait de supposer que la 1. Batterie SS-Flak Abteilung 17 ait participé au massacre de Maillé", poursuit le parquet.

Que l'enquête ait été diligentée par des autorités allemandes s'explique par le fait qu'en Allemagne, à l'inverse de la France, les crimes de guerre sont comme ceux contre l'humanité : ils restent imprescriptibles. Cette législation s'explique par la volonté de l'Allemagne de traquer ses criminels de guerre.

Face à cette décision, Me Morin va engager un ultime recours devant le paquet général de Hamm (Rhénanie du Nord- Westphalie) pour porter la voix des survivants .

Notre conviction et notre espoir est qu'un survivant pris de remord au soir de sa vie parle, témoigne. En raison de son grand âge, il n'ira pas en prison mais au moins un procès pourra avoir lieu pour ne jamais oublier et porter la parole des victimes. », espère l'avocat.

Le matin du 25 août 1944, jour de la libération de Paris, 123 personnes âgées de 3 mois à 89 ans, dont 44 enfants et 42 femmes, ont été tuées dans le village de Maillé (600 habitants), près de Sainte-Maure. Une 124ème victime décède des suites des ses blessures.

Un survivant, Serge Martin, président de l'association pour le Souvenir de Maillé, ne se dit pas trop étonné par cette issue. Lui aussi souhaiterait qu' un ancien soldat parle pour soulager sa conscience.

Je voudrais bien comprendre pourquoi ce massacre", dit cet homme qui a perdu ses parents, son frère et ses sœurs.

>> Un dossier à retrouver dans notre édition papier de vendredi.

Raphaël Chambriard